

#Covid-19 #Vaccination #opendata

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 28 mai 2021

## Lancement de [Data vaccin Covid](#), un site pour visualiser la couverture vaccinale contre la Covid-19 en France

Pour contribuer à enrichir les connaissances sur le déploiement de la campagne de vaccination contre la Covid-19, l'Assurance Maladie met à disposition, à compter de ce jour, des **données nouvelles sur la couverture vaccinale de la population** : publiées une fois par semaine, celles-ci présentent les taux de vaccination par département de résidence, affinés par âge, type de vaccin administré et phase du cycle vaccinal (1<sup>ère</sup> injection ou vaccination terminée). Sont également disponibles des données par lieu de vaccination et catégorie de vaccinateur (centres de vaccination, cabinet de médecin en ville, pharmacie, Ehpad ...). Une fois par mois, ces taux de couverture vaccinale sont également passés au crible de 50 pathologies spécifiques, souvent graves et/ou chroniques, qui concernent près de 22 millions de personnes.

Réalisées à partir des bases de données de l'Assurance Maladie<sup>1</sup>, ces données dressent une cartographie fine des populations vaccinées, notamment celles prises en charge pour des pathologies dont la plupart les rendent vulnérables face au virus de la Covid-19 (maladies cardiovasculaires ou respiratoires, cancers, diabète, etc.).

L'ensemble de ces données sont mises à disposition de tous sur un site dédié, [datavaccin-covid.ameli.fr](https://datavaccin-covid.ameli.fr), doté d'un outil de datavisualisation permettant à l'utilisateur de sélectionner les indicateurs de son choix ainsi que deux échelles géographiques (nationale ou départementale) et de visualiser ensuite les données grâce à des cartes et des graphiques. Grâce à la data-visualisation, ce site d'usage simple et intuitif, restitue des données multiples sur l'état de la vaccination en France, et ce de façon lisible.

Ce site s'inscrit également dans la **logique de l'open data** : les données sont également téléchargeables sous forme de fichiers (CVS, XLS, JSON). Elles seront actualisées en continu selon une fréquence hebdomadaire, chaque vendredi, et mensuelle concernant l'indicateur sur les pathologies.

Les données de Data vaccin Covid permettent de constater que **les publics considérés comme prioritaires par les autorités de santé sont aujourd'hui vaccinés à des taux très élevés et largement supérieurs à ceux des personnes sans comorbidité**, avec des taux de vaccination pour une première dose dans la plupart des cas supérieurs à 66 %.

Dans le même temps, les taux de vaccination de certaines catégories de patients souffrant de pathologies pourtant identifiées comme facteurs de sur-risques face à la Covid-19 restent encore insuffisants : c'est par exemple le cas des patients atteints d'obésité sévères.

Complémentaire à d'autres sources existantes sur la couverture vaccinale contre la Covid-19, cet outil va donc s'avérer tout particulièrement utile **aux acteurs locaux impliqués dans la campagne de vaccination** (ARS, collectivités, établissements de santé, professionnels de santé, associations de patients, etc.) qui ont besoin de s'appuyer sur des données fines pour poursuivre leurs actions de sensibilisation au plus près de la population.

**Cette cartographie de la couverture vaccinale en France sera également utilisée par les Caisses primaires d'Assurance Maladie (CPAM) pour ajuster continuellement l'opération « Aller vers » les populations les plus vulnérables encore non vaccinées contre la Covid-19.**

---

<sup>1</sup> Et utilisant des données de population de référence (source INSEE).

**L'Assurance Maladie amplifera par ailleurs ses actions d'accompagnement des patients atteints de comorbidités** en partenariat étroit avec les médecins traitants, les associations de patients et les différentes structures de prise en charge pour faire progresser les taux de vaccination des patients les plus à risque, en lien avec les stratégies territoriales déployées par les ARS.

Afin d'approfondir encore plus finement les connaissances sur la couverture vaccinale de la population française, Data vaccin Covid sera **enrichi d'indicateurs supplémentaires** (taux de vaccination plus fin au niveau territorial et par indice de défavorisation des communes) courant juin.

#### **Pour en savoir plus sur la méthodologie employée :**

- Les données disponibles (proportion des personnes vaccinées répartie par tranche d'âge, type de vaccin administré, catégorie de vaccinateur et phase du cycle vaccinal) sont calculées à partir des informations collectées dans le téléservice [Vaccin Covid](#). Lancé le 4 janvier 2021 par l'Assurance Maladie, ce système d'informations centralise les données individuelles sur la vaccination contre la Covid-19 pour en assurer la traçabilité à des fins de pharmacovigilance et de pilotage de la campagne de vaccination.
- Pour estimer les taux de vaccination par département de résidence, les données issues de Vaccin Covid sont pseudonymisées puis appariées avec les données pseudonymisées du Système National des Données de Santé (SNDS), celui-ci disposant de l'information sur la commune de résidence des bénéficiaires. Un jeu de données anonymes est ensuite produit, ces dernières sont croisées avec la démographie par département estimée par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (également utilisée par Santé publique France dans ses calculs de taux de couverture vaccinale).
- Les taux de vaccination par pathologie et par département de résidence sont calculés en croisant les données citées supra avec « la [cartographie des pathologies et des dépenses de santé](#) » que la Cnam réalise chaque année depuis 2012 dans le cadre de son rapport annuel « Charges et produits<sup>2</sup> ». Construite à partir des données du SNDS, cette cartographie quantifie les pathologies ou les traitements les plus fréquents et les dépenses de soins associées.
- Afin de proposer des informations relatives à la vaccination contre la Covid-19 par pathologie, le GIS EPI-PHARE a adapté les algorithmes utilisés pour la cartographie afin de disposer de données plus récentes (octobre 2020) et a également proposé de nouveaux algorithmes permettant d'identifier des pathologies non repérées jusqu'alors dans la cartographie (obésité repérée lors d'un séjour hospitalier, trisomie 21, transplantation pulmonaire notamment).

#### **A propos de l'Assurance Maladie**

Depuis 75 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches Maladie et Accidents du travail et Maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 80 000 collaborateurs, répartis sur l'ensemble du territoire au sein de la Caisse nationale et des 102 caisses primaires d'assurance maladie, des 16 directions régionales du Service médical, des quatre caisses générales de sécurité sociale (CGSS) et de la caisse de sécurité sociale (CSS) dans le cas de Mayotte, des 16 caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et des 13 unions de

<sup>2</sup> Ce rapport, remis chaque année au mois de juillet au ministre chargé de la Sécurité sociale et au Parlement dans le cadre de la préparation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), présente les propositions de l'Assurance Maladie pour améliorer la qualité du système de santé et maîtriser les dépenses.



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Caisse nationale

gestion des établissements de caisse d'Assurance Maladie (Ugecam) qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé de tous : AGIR ENSEMBLE, PROTEGER CHACUN.

---

#### **Contacts presse**

[presse.cnam@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cnam@assurance-maladie.fr)

Céline Robert-Tissot – 01 72 60 13 37

Maxime Germain – 01 72 60 29 96

Léo Leroy – 01 72 60 19 89

Caroline Reynaud – 01 72 60 14 89



Suivez notre actualité sur [Twitter](#) !